

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté Séance du 15 octobre 2020

Conseillers communautaires en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 0.1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48

La séance est ouverte à 18h35 et levée à 21h10.

Étaient présents :

Amagney : M. Thomas JAVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALÉM, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE (à partir du 5), Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Benoit CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamel-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (jusqu'au 27), M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : Mme Hélène ASTRIC ANSART Busy : M. Philippe SIMONIN Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. René BLAISON Champagny : M. Olivier LEGAIN Champoux : M. Romain VIENET Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chaucenne : Mme Valérie DRUGE Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Franck BERNARD Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN (à partir du 5) Fontain : Mme Martine DONEY Franois : M. Emile BOURGEOIS Geneuille : M. Patrick OUDOT Grandfontaine : M. Henri BERMOND La Chevillotte : M. Roger BOROWIK représenté par son suppléant M. Jean-Luc BARBIER La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Larnod : M. Hugues TRUDET (jusqu'au 26) Les Auxons : M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ (jusqu'au 32) Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Noironte : M. Claude MAIRE Novillars : M. Bernard LOUIS Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Patrick AYACHE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Benoit VUILLEMIN Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Thise : M. Loïc ALLAIN (jusqu'au 22) Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Damien LEGAIN Vorges-les-Pins : Mme Maryse VIPREY

Étaient absents :

Besançon : Mme Frédérique BAEHR, M. François BOUSSO, Mme Annaïck CHAUVET, M. Laurent CROIZIER, M. Jean-Marc FAIVRE, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Aurélien LAROPPE, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, Mme Juliette SORLIN Beure : M. Philippe CHANEY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Gennes : M. Jean SIMONDON Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET

Secrétaire de séance :

M. Gilles ORY

Procurations de vote :

F.BAEHR à J.CHETTOUH, F.BOUSSO à N.SOURISSEAU, A. CHASSAGNE à A. BENEDETTO (jusqu'au 4) A. CHAUVET à J-E LAFARGE, L. CROIZIER à J-P MICHAUD, J-M FAIVRE à G. BAILLY, L. GAGLILOLO à A. POULIN, A. LAROPPE à B. CYPRIANI, C MICHEL à N. BODIN, M-T MICHEL à F. BRAUCHLI, T. PETAMENT à L. FAGAUT, K. ROCHDI à A. MARTIN (à partir du 28), J. SORLIN à Y. POUJET, J. SIMONDON à B. VUILLEMIN, P. CORNE à C. MAGNIN-FEYSOT, A. JACQUEMET à P. ROUTHIER

Délibération n°2020/005351

Rapport n°24 - Eclairage public - Programme de travaux 2020 - Demande de subventions

**ECLAIRAGE PUBLIC
PROGRAMME DE TRAVAUX 2020
DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Rapporteur : M. Yves GUYEN, Vice-Président

Commission : Mobilités, modes doux et nouveaux usages, infrastructures

Inscription budgétaire	
BP 2020 et PPIF 2020-2024 « Eclairage public urbain et péri-urbain » Recettes	Montant du budget 2020 urbain : 269 688 € Montant du budget 2020 péri-urbain : 0 € Montant opération urbaine et péri-urbaine : 25% des dépenses HT pour l'urbain et 27,2% des dépenses HT pour le péri-urbain

Résumé :

Dans le cadre de la compétence éclairage public, la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole va réaliser cette année un programme de travaux. Ces travaux peuvent faire l'objet de subventions du Syded et de l'Etat.

La présente délibération liste les travaux concernés et les demandes de subventions s'y rattachant. Opérations reprises avec les comités de secteur dans le cadre de la programmation 2020, à cela s'ajoute des opérations de mise aux normes.

ZONE URBAINE – Programme 2020

Le programme de travaux Eclairage Public 2020 - Zone Urbaine susceptible de faire l'objet de demandes de subventions au SYDED est constitué des opérations suivantes :

1. Travaux neufs et rénovation

ZAE Chateaufarine
Quartier de Palente
Rue de Vesoul
Rue Krug
Rue de l'Épitaphe
Rue Galilée
Rue Marulaz
Rue Battant (haut)
Rue Edgard Faure (rempart)
Rue de l'Amitié
Rue de Dijon
Rue Servet
Rue Bachelier
Rue des Tilleroyes
Rue Bernard
Rue Kosma
Rue des Anémones
Rue des Aubépines
Rue Rembrandt
Rue Renoir
Rue Goya
Rue de Bourgogne
Rue de Franche comté
Rue Vivarais
Rue Languedoc
Rue de Provence

Rue Chopard
Rue du clos Paillard
Rue Boissy D'anglas
Rue de Dole (4 Voie de Chateaufarine)
Carrefour 4 Vents (Lanchy, Baigue, Veilley, Montarmot)
Rue du Clos St Amour
Rue Girod de Chantrans
Rue de Tarragnoz

2. Pollution lumineuse_Smart City

Rue des 2 Princesses
Rue de Savoie
Rue de Champagne
Cité des Montboucons
Avenue Villarceau_CCI
Chemin des Tilleroyes
Avenue Montjoux/ Avenue Marceau
Chemin de la Chapelle des buis
Rue Octave David
Chemin de palente
Rue Urbain Leverrier
Chemin de l'Epitaphe
Rue Stéphane Malarmé

3. Travaux de modernisation électronique.

Place du Huit Septembre
Rivotte (INOA)
Rue de Dole (Clip)
Rue de Dole (Furio Ballast électronique)
Boulevard Kennedy
Boulevard Churchill
Boulevard Blum
Rue Battant
Rue Petit Battant
Rue Champrond
Rue Mayence
Grapille Battant
37 rue Battant
77 rue Battant
Rue Claude Pouillet
Rue Mairet
Place du Théâtre
Rue Delacoré
Place entre la rue petit Charmont et Grand Charmont
Rue Ronchaux,
Rue Renand
Rue de la vieille Money
Rue du Chapitre
Rue du Cingle
Rue de la Convention
Rue des Fusillés
Rue du Palais
Rue Pecllet
Pont Bregille

Le SYDED serait susceptible d'apporter une aide financière à hauteur de 25 % du coût HT des travaux sur chacune des opérations ayant lieu sur les rues précitées.

ZONE URBAINE – Opération Cœur de Ville 2020

Dans le cadre de l'opération « Cœur de Ville », la collectivité est susceptible de faire l'objet de subventions du SYDED et de l'Etat, le périmètre porte sur les rues suivantes :

4. Rénovation éclairage Cœur de Ville

Rue D'Alsace (Abbaye St Paul)
Rue Casenat
Rue du Clos St Amour
Rue du Square St Amour
Rue Leonel de Moustier
Rue Charles Nodier
Rue Girod de Chantrans
Quai Vauban
Rue de Tarragnoz
Rue Rivotte

Le montant prévisionnel de l'ensemble des travaux en zone urbaine (cf paragraphes 1, 2, 3 et 4) est de 1 200 000 € TTC.

Le SYDED serait susceptible d'apporter une aide financière à hauteur de 25 % du coût HT des travaux sur chacune des opérations ayant lieu sur les rues précitées.

La demande sera déposée auprès de l'Etat d'une subvention de 40% du coût du HT des travaux au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'opération Cœur de Ville (paragraphe 4) seule éligible à la dotation.

ZONE PÉRI URBAINE – Programme 2020

Le programme de travaux Eclairage Public 2020 - Zone Péri Urbaine susceptible de faire l'objet de demandes de subventions au SYDED est constitué des opérations suivantes :

5. Travaux neufs et rénovation.

- **Commune de Chemaudin :**
Rue de la Mare
- **Commune de Amagney :**
Rue de la Prairie et D683
- **Commune de Cussey-sur l'Ognon :**
Route Départementale n°1

- **Commune d'École-Valentin :**
Rue de la Combe du Puits,
- **Commune de Miserey-Salines :**
Rue d'Ecole
- **Commune de Pouilley Les Vignes :**
Rue Van Gogh
- **Commune de Dannemarie :**
Rue de Chauffour, rue à l'Orée des Pins, Rue du Quetis, rue des Vieilles Perrières, Rue Combe au Brochet, Rue du Cras, Rue du Pontot
- **Commune de Morre :**
Rue de Montfaucon, Route des Roches
- **Commune de Ecole-Valentin :**
Rue de Chatillon
- **Commune de Nancray :**
Rue du Champ Lambert

- **Commune de Cussey-sur l'Ognon :**
Route de Bussières, rue des Ballottes
- **Commune de Champoux :**
Grande Rue, Chemin de Chaudefontaine
- **Commune de Serre Les Sapins :**
Rue Val Vorin
- **Commune de Les Auxons :**
Rue des Alisiers, rue des Pruneliers, rue des Essarts
- **Commune de Chatillon le Duc :**
Rue des Plantes, Rue de Devecey
- **Commune de Beure :**
Chemin des Trois Bosses, Rue Edmond Euvrard, Chemin de Maillot, Chemin des Mercureaux
- **Commune de Roche Lez Beaupré :**
Rue de la Distillerie
- **Commune de Merey Vieilley :**
Rue de la Gare
- **Commune de Chaucenne :**
Rue de Besançon
- **Commune de Cussey sur l'Ognon :**
Rue de Besançon, Rue du Moulin, Rue de Derrière la Ville
- **Commune de Ecole-Valentin :**
Rue des Maisonnettes

6. Pollution lumineuse_smart country

- **Commune de Bonnay :**
Rue de la Hulotte, rue des Ecoles, rue des Mésanges, rue des Vignes, rue du Clos Saint Georges, rue du Coteau, rue du sous la Craie
- **Commune de Boussières :**
Rue de Chaux, rue de l'Orée du Bois, rue de l'Usine, rue des Résistants, rue du Bosquet, rue du Maroc, rue du Mont Joli, route de Besançon, route de Boussières, route de Thoraise
- **Commune de Busy :**
Chemin de la Cote, chemin de l'Ecole, chemin des Montures, chemin des Revailles, chemin du Moulinot, lotissement du Crais Rozet, route de Quingey
- **Commune de Champvans les Moulins :**
Rue des Murots, rue des Noyers, rue des Sources, rue Nouvelle
- **Commune de Devecey :**
Route de Bonnay, rue de la Rochette, rue de Voray, Rue des Charettes, rue du Chanois
- **Commune de La Veze :**
Chemin des quatre vents, Grande rue, La Grande Combe, Rue Charles de Gaulle, rue de la Glacière, rue de l'Ecole, rue des Lilas, rue Louis Blériot, rue Pergaud, rue Saint Exupéry
- **Commune de Les Auxons :**
Chemin des Fourches, chemin Neuf, Place de la Fontaine, route de la 1ere Armée, route des Sablières, rue de la Libération, rue de la Mairie, rue de l'Eglise, rue de Netery, rue des Erables, rue des Jardins, rue des Ormes, rue des Vergers, rue du Breuil, rue du Faubourg, rue du Mont, rue du Moulin, rue du Sabotier, rue du Stade
- **Commune de Mazerolles le Salin :**
Grande rue, route de Vaux Les Pré, route des Prés, rue d'Audeux, rue de la Fontaine, rue de Placey, rue des Vignes
- **Commune de Montfaucon :**
Chemin de la Malatte, chemin des Granges, chemin des

Pâturages, chemin des Vignes, Chemin du Traine Bâton, Combe de Maux, Impasse du Mont Blanc, route de la Vierge, rue a Regardot, rue du Coteau

- **Commune de Morre :**

Chemin de la Couvre, Impasse des Clos, Passage de misère, route de la Vierge, route de Lausanne, rue de la Gravelle, rue de la Source, rue de l'Ardoisière, rue de l'Eglise, rue de Maiche, rue de Saint Fort, rue des Alouettes, rue des Avelines, rue des Bouvreuils, rue des Erables, rue des Fauvettes, rue des Planches, rue du Commerce, rue du Vallon Fleuri, rue du Lieutenant Vallet

- **Commune de Osselle Routelle :**

Chemin des Près Noue, chemin du Moulin Ringear, Grande Rue, rue de la Fourotelle, rue de l'Ecluse, rue des Noyers, rue des Pies, rue du Château d'eau, rue du Portail de Roche

- **Commune de Roche Lez Beaupré :**

Rue de Beaupré, rue de Casamène, rue de l'Eglise, rue de la Barre, rue de la Carrière, rue de la Cure, rue de la Fonderie, rue de la Fontaine, rue de la Gare, rue de la Source, rue des Champs, rue des Ecoles, rue des Essarts, rue des Groseillers, rue des Hotes, rue des Noyers, rue des Vauressons, rue des Vignes, rue du Clousey, rue du Ruisselet, rue du Vieux Reservoir, rue du Vieux Roche

- **Commune de Saint-Vit :**

Chemin des Visons, impasse des Jonquilles, Impasse des Muguets, Les Fourches, Promenade des Planches, route de Besançon, Rue Basse, rue d'Ougney, rue de Beausite, rue de Berthelange,, rue de l'Hermine, rue de l'Industrie, rue de la Foulottière, rue de la Libération, rue de la Tour, rue de la Vierge, rue de Marnay, rue des Belles Ouvrières, rue des Chardonnerets, rue des Fontaines, rue des Grands Journaux, rue des Jardins, rue des Tilleuls

- **Commune de Saône :**

Rue Charles Bonnefoy, rue de la Cassotte, rue de la Croix de Mission, rue de l'Industrie, rue des Anémones, rue des Fosses, rue des frères Maire, rue des Hurlevents, rue des Perrières, rue des Ronces, rue des Tilleuls, rue des Tulipes, rue du Château, rue du Clousey, rue du Moulins, rue du Pied de Roche, rue du Repos

- **Commune de Serre les Sapins:**

Rue du Stade, rue des Craies, rue de Bejolin, rue de Neleny, rue de Longefonte

- **Commune de Thoraise :**

Chemin de la Voreille, chemin de la Surotte, Chemin du Carron, route de Besançon, rue de Surotte

- **Commune de Torpes :**

Chemin de la Verne, chemin de Montoux, route d'osselle, rue de la Tuilerie, rue du Centre, rue du château

- **Commune de Vaire Arcier :**

Chemin de la Roche, Chemin des Castors, route nationale, rue de la Mairie de Vaire le Petit, rue de l'Ecole, rue des Essarts, rue des Vignes, rue du Centre, rue du Charmont, rue du Moulin Corcelle, rue du Vieux Pont

- **Commune de Vorges les Pins :**

Grande rue, rue de Gevrey, rue de la Riette, rue des Charmoilles, rue des Ecoles, rue du Pontot, rue Montoille

Le montant prévisionnel des travaux est de 820 000€ TTC

Le SYDED serait susceptible d'apporter une aide financière à hauteur de 27,2 % du coût HT des travaux sur chacune des opérations ayant lieu sur les rues précitées.

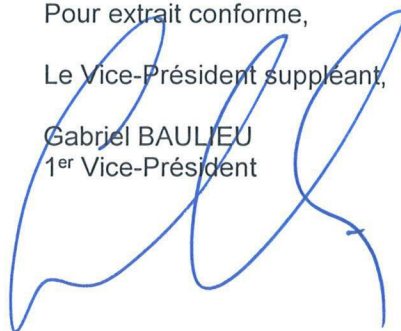
A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la sollicitation des subventions auprès du SYDED, de l'Etat, et de tout partenaire susceptible de participer à ces opérations, la collectivité s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis
- autorise Mme la Présidente ou son représentant, à signer les actes et conventions relatifs à ces subventions

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 116

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0